



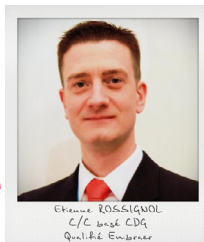
FLASH PNC

CE #202

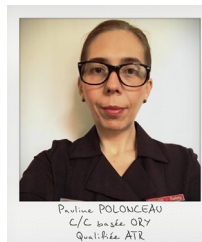
19 septembre 2018



Compte Rendu des Comités d'Entreprise des 11 et 12 Septembre



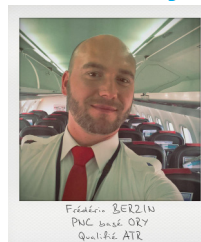
etienne@unachop.com
06.88.59.20.34



pauline@unachop.com
06.01.79.61.85



cedric@unachop.com
06.20.86.34.27



frederic@unachop.com
06.43.32.16.31

Mardi 11 et Mercredi 12 septembre, ce sont tenus deux journées de Comité d'entreprise Extraordinaires. Les ordres du jour étaient la fermeture des Escales de Nantes, Lyon avec le PSE associé (Plan de sauvegarde de l'Emploi) sur la première journée et le lendemain la **RESTRUCTURATION de l'Entreprise avec le PSE lié.**

Nous avons conscience que ces deux journées allaient être TRÈS éprouvantes... Nous étions bien en DESSOUS de la réalité. Nous avons une Direction face à nous, froide, stoïque qui déroulait « ses projets », essayant de nous expliquer leur responsabilité de « redresser » la compagnie. Sauf que le constat que nous faisons TOUS, c'est que la Compagnie si elle est en arrivée là, c'est bien de **leur RESPONSABILITE, les choix stratégiques qui ont été fait ces 4 dernières années sont bien les LEURS et pas les NOTRES.**

Et aujourd'hui, on demande au Comité d'Entreprise, de valider un énième plan de restructuration qui va se solder par des licenciements pour des collègues du sol. **INADMISSIBLE !**

INADMISSIBLE car il y en encore quelques semaines, la Direction garantissait les emplois sur le site de Morlaix en s'adressant directement à nos collègues. Collègues qui n'ont pas compté leur peine ; heures supplémentaires pour passer les paies, mise en place d'un nouveau logiciel... **INADMISSIBLE !** Des poste supprimés à la programmation, alors même que la qualité des plannings n'est pas encore optimum malgré l'implication des agents ! **INADMISSIBLE !**

Avec le Cabinet d'expert Progexa qui nous assiste, nous avons relevé de nombreuses zones d'ombres, nous avons posé de nombreuses questions qui sont restées sans réponses... Encore une fois... Peut-être la fois de trop ...

Notre maison mère Air France ne prend pas ses responsabilités envers nous !

Cela fait des mois que l'Entreprise manque à ses obligations légales concernant le respect des procédures et le manque de mise à jour des documents légaux que les représentants du Comité d'Entreprise sont en droit d'attendre et de consulter.

Cette situation n'a que trop duré ! Il y a eu un long moment lors de ces échanges où l'ensemble des Représentants ont pu se faire écho du ressenti des salariés ; perte de motivation, angoisse sur l'avenir, la peur de perdre son travail...

L'UNAC, a été très clair sur la situation que vivait les salariés et en particulier les PNC. Aujourd'hui il est impossible de demander aux PNC encore plus de sacrifice, encore plus de productivité et de subir encore une réorganisation des services qui auront un impact gravissime sur l'exploitation. **Comment peut on nous demander ENCORE de valider un nouveau projet d'entreprise alors que nous n'avons plus confiance en cette Direction?**

Ce projet de Restructuration est pour la Direction un changement stratégique et économique qui servirait à une « simplification » opérationnel et SURTOUT **une économie sur le personnel de 15%**. Il est bien connu que les économies sont bien plus faciles à faire sur une réduction du personnel plutôt que de proposer un vrai projet d'entreprise...

Cette restructuration prévoit le passage en tous les vols en ACMI, la disparition de fonction et de métiers car repris par AF, la fermeture de Rungis, un réaménagement des services à Morlaix, Nantes et au Sheds entraînant le licenciement de 74 personnes.

C'est pourquoi, après délibération de tous les membres, **le Comité d'Entreprise a décidé d'aller au Tribunal de grande Instance en référé afin que les prérogatives du Comité d'Entreprise soit respectée et que les informations qui nous sont dues pour pouvoir rendre un avis sur le projet de restructuration soient en conformité avec la loi .**

Pour que vous compreniez bien notre colère concernant le traitement fait contre nos collègues des escales NTE et LYS, voici ce qu'il en ressorti de nos échanges avec la Direction :

- **TOUJOURS aucune information pour le traitement de reclassement des cadres**, la Direction renvoie à une gestion individuelle .

- Pour les agents d'escale, hormis un accord tripartite maintenant la rémunération, aucune visibilité sur l'organisation de travail, pire **le CHSCT Air France n'a toujours pas été consulté pour l'intégration et la réorganisation de travail de ces deux escales avec l'arrivée de nos collègues.**

Ce ne sont justes que quelques exemples qui prouve que la Direction ne prend pas la mesure sociale que cela comporte, en laissant les salariés dans un flou total.

Pour eux le fait d'être chez Air France est déjà un gage, nous n'adhérons pas à cette pensée.

Nous avons eu également un point sur les orientations stratégiques :

La Direction prétend qu'elle a construit un business plan basé sur des projets avec les conséquences sur l'emploi en découlent. Mais :

- Les orientations stratégiques 2018 sont partielles et incomplètes.
- Les orientations 2018/2020 sont agglomérées au PSE sol.

Cela prévoit notamment :

- **Arrivée d'un premier E90 en décembre avec une mise en ligne en février.**
- **Puis mise en ligne d'un nouvel EJET tous les 2 mois.**
- **Les 7 premiers EJET sont validés 6 charges vives + 1 réserve.**
- **3 EJET pourraient compléter cette liste de flotte.**

Et pour (nous) finir, nous avons eu un point sur l'information (obligatoire) en vue d'une consultation sur les projets de Restructurations de l'Entreprise (qui pour nous sont vides de sens). **Nous nous étalerons pas sur le sujet. Car c'est sur ce volet que nous avons saisi le Tribunal avant d'exiger les documents qui nous sont dûs.**

Nous vous ferons un point plus précis sur notre prochain compte rendu car nous avons un Comité d'Entreprise Extraordinaire ce Jeudi 20 Septembre .



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

